



**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE
DU CONSEIL COMMUNAL – ZONE DE POLICE**

MARDI 28 JUIN 2022
18h

La séance publique du Conseil communal - Zone de Police - sera clôturée avant l'ouverture de la séance publique du Conseil communal. A l'issue de la séance publique du Conseil communal, la séance à huis clos du Conseil communal - Zone de Police - sera déclarée.

SEANCE PUBLIQUE

POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UNE CONSEILLERE :

3. "L'insécurité croissante dans le quartier de la gare" (Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS)